



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cheques-service

Question écrite n° 50389

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le projet de « cheque-intermittents » propose par l'association AEGETA. Alors que le Gouvernement a engagé un important chantier en matière de simplification administrative, le projet dont il est question apparaît comme une initiative intéressante pour étendre cet effort au secteur du spectacle. La formule proposée a été imaginée de façon à respecter les obligations légales, émanant notamment des articles L. 221-1 et suivants du code du travail et L. 241-7, L. 243-1 et R. 243-6 du code de la sécurité sociale. Elle présente en outre l'avantage d'offrir aux collectivités locales, aux associations et aux employeurs occasionnels de salariés intermittents du spectacle une démarche à la fois simple et souple, tout en faisant obstacle efficacement au travail au noir. Elle semble enfin apporter une contribution importante au problème délicat de la couverture sociale des intermittents du spectacle. Pour l'ensemble de ces raisons, il souhaiterait connaître son avis sur ce projet et lui demande de bien vouloir lui indiquer les conditions auxquelles pourrait être envisagée une rencontre associant responsables de l'AEGETA et représentants du ministère.

Données clés

Auteur : [M. Lenoir Jean-Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50389

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1760